

Objectifs :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Faire de la prévention à la sécurité auprès des intérimaires et des entreprises utilisatrices ;

Faire la différence entre un Accident du Travail, un Accident de Trajet et une Maladie Professionnelle ;

Anticiper les risques professionnels lors des prises de poste des intérimaires afin d'éviter tout litige pouvant aller jusqu'à la faute inexcusable de l'employeur : visite médicale à jour, tests sécurité, s'assurer au préalable que les intérimaires délégués aient bien les habilitations nécessaires ;

Gérer la première étape des Accidents du Travail, Accidents de Trajet et des maladies professionnelles selon les procédures prédéfinies : recueillir les faits, transmettre les documents complétés au siège administratif avec des explications claires et précises selon les situations rencontrées ;

Mesurer l'impact du taux d'AT/MP sur les marges de l'entreprise

Public concerné et prérequis :

Pas de prérequis

Qualification des intervenants :

Patricia Mabboux - Responsable Administrative et Financière d'un groupement d'agences de travail temporaire :

Ex-mandataire déléguée au Conseil d'Administration de la CPAM de Haute-Savoie

Ex-mandataire déléguée à la Commission des Recours Amiables de la CPAM de Haute-Savoie

Ex-mandataire déléguée à la Commission de l'Action Sociale de la CPAM de Haute-Savoie

joignable par mail : pmabboux@intwee-emploi.com

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle de formation dédiée équipée d'un écran Clever Touch 55"

Mise à disposition d'un livret de formation

Echange et partage : exemple de situations vécues et précises avec leurs conséquences expliquées par la formatrice, mais l'expérimentation des participants reste privilégiée

Apports méthodologiques illustrés

Durée, effectifs :

7 heures.

6 stagiaires max.

Intwee RH

Programme :

Les enjeux

Rappels des obligations et des responsabilités : EU - ETT - Intérimaires

Les 9 principes généraux de prévention selon le Code du Travail

Sensibilisation aux risques professionnels

Sensibilisation auprès des EU (commercial, études de postes, formations,...)

Module 1 : L'Accident du Travail :

- Rappel de la définition d'un AT (Accident du Travail ou Accident de Trajet)
- Procédure : déclaration d'un Accident du Travail
- Gestion et Instruction d'un Accident du Travail
- Emission des réserves / Contestation d'une décision de prise en charge d'un AT

Module 2 : La Maladie Professionnelle :

- Rappel de la définition d'une Maladie Professionnelle
- Procédure : déclaration d'une Maladie Professionnelle
- Gestion et Instruction d'une Maladie Professionnelle

Module 3 : La faute inexcusable de l'employeur :

- Définition
- Les conséquences

Module 4 : Le taux d'AT/MP :

- Comment est-il défini ;
- Le compte AT/MP de l'entreprise à la CPAM
- Son impact sur les marges

Modalités d'évaluation des acquis :

Contrôle de connaissances et évaluation des acquis au cours de la formation et en fin de formation

Sanction visée :

Remise d'une attestation de présence et certificat de réalisation

Le tarif de la formation s'entend H.T. et par personne

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Matériel pour prise de notes

Délais moyens pour accéder à la formation :

Jusqu'à 48h avant le début du module et en fonction des places restantes

Intwee RH

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : ascenseur

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité

Taux de réussite à la formation :

100%

Taux de satisfaction de la formation :

100%

Tarif :

750,00 €

Intwee RH